

RAPPORT ANNUEL 2002-2003



Agence **F**orestière des **B**ois-**F**rancs

TABLE DES MATIÈRES

1.	LE MESSAGE DU PRÉSIDENT	9
2.	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002-2003	10
3.	LA STRUCTURE DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS	10
4.	L'ORGANISATION	11
4.1	SES MEMBRES	11
4.2	SES ADMINISTRATEURS	13
4.3	SES CONSEILS ET COMITÉS	14
4.3.1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
4.3.2	LE CONSEIL EXÉCUTIF	17
4.3.3	LE COMITÉ EXPERT	17
4.3.4	LE COMITÉ TECHNIQUE	18
4.3.5	LES COMITÉS <i>AD HOC</i>	18
4.4	SON PERSONNEL	19
4.5	SON TERRITOIRE	20
5.	RÉALISATIONS	21
5.1	CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES	21
5.2	CONTRIBUTIONS NON MONÉTAIRES DES PARTENAIRES	23
5.3	VOLET AMÉNAGEMENT FORESTIER	24
5.3.1	LE PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS	24
5.3.2	PROJET D'AMÉNAGEMENT INNOVATEUR DES FORÊTS FEUILLUES (ERABLIÈRE ROUGE)	26
5.4	VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE	28
5.5	PROGRAMMES VERGLAS	30
5.6	ZONÉ VERT FORÊT	32
6.	PLAN D'ACTION 2003-2004	33
7.	RAPPORT FINANCIER 2002-2003	35



Agence Forestière des Bois-Francs

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

À TOUS LES MEMBRES DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres de l'Agence forestière des Bois-Francs qui aura lieu le :

**11 juin 2003 à 19h00
Manoir du Lac William
3180 Principale
St-Ferdinand
(418) 428-9188**

Ordre du jour

1. Inscription des membres et des participants
2. Ouverture de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2002
6. Message du président
7. Rapport d'activité 2002-2003
8. Bilan financier 2002-2003
9. Élection aux postes d'administrateurs et de substituts sortants
10. Nomination d'un vérificateur
11. Période de questions
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Nous comptons sur votre présence et vous prions de croire en notre considération la plus distinguée.

Stéphane LeBel, ing.f.
Secrétaire
Le 12 mai 2003

227 rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4A2
Tél. : (819) 752-4951 Téléc. : (819) 751-9947

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale 2001-2002 de l'Agence forestière des Bois-Francs tenue le 20 juin 2002 à 19h00 à la salle de l'Hôtel de Ville de la municipalité de Bécancour.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentants le monde municipal :

M.R.C. de Nicolet-Yamaska
M.R.C. de l'Érable
M.R.C. de Bécancour
M.R.C. d'Arthabaska
M.R.C. de Drummond

M. Pierre Gaudet
M. Bertrand Fortier
M. Raymond St-Cyr
M. François Marcotte
M. Bernard P. Boudreau
M. Jacques Joyal

Représentants les producteurs forestiers :

O.G.C. Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic inc.

Groupement forestier Nicolet-Yamaska inc.

Aménagement forestier coopératif de Wolfe

S.P.B. Syndicat des producteurs de bois Centre-du-Québec

Syndicat des producteurs de bois région de Québec
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie

M. Gaston Martineau
M. Robert Blais
M. Réjean Benoit
M. Gilles Boissonneault
M. Serge Chartrand
M. Martin Larrivée

M. Gaston Roy
M. Marcel Boilard
M. Pierre Tourigny
M. Gilles Marchand
M. Ghislain Leblond
M. Frédéric Couture
M. Mathieu Simard
M. Claude Breton
M. André Roy
Mme Solange Blais

Représentants les industries de transformation du bois :

Vexco

Commonwealth Plywood
Spruce Falls

M. Jocelyn Champagne
M. Jean-Luc Vigneault
M. Patrick Boutin
M. Denis Deshaies

Représentant du Ministre :

Ministère des Ressources naturelles

M. Michel Champagne

Autre : Conseillers forestiers de la région de Québec
Propriétaires forestiers

Exfor VM inc.

M. Claude Bergeron
M. Jimmy Mathieu
M. Stéphane Lamothe
M. Camil Vigneault

Aussi présents : M. François Lemire, vérificateur comptable
M. Stéphane LeBel, directeur général
Mme Céline Brault, adjointe administrative
M. Steve Garneau, vérification des opérations sylvicoles
Mme Sophie Simard, coordonnatrice des Programmes verglas

1- INSCRIPTION DES MEMBRES ET DES PARTICIPANTS

Tous les membres et les participants se sont inscrits dès leur arrivée. Une copie du rapport d'activités de l'Agence pour l'exercice 2001-2002 leur est remise comme document de support pour l'assemblée.

2- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté le quorum, M. Pierre Gaudet déclare l'assemblée ouverte à 19h10. Le président, M. Pierre Gaudet, souhaite la plus chaleureuse des bienvenues à tous les participants.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation avait été transmis dans les délais prescrits, soit 20 jours avant la tenue de ladite assemblée.

AG02-57 Sur proposition de M. Claude Breton, dûment appuyée par M. François Marcotte, IL EST RÉSOLU d'adopter l'avis de convocation tel que présenté.

4- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Gaudet demande à ce que l'assemblée procède à l'examen des états financiers de l'exercice clos au 31 mars 2002 après la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 2000-2001 afin de libérer plus rapidement, M. François Lemire, représentant de la firme ayant procédé à la vérification comptable des états financiers de l'Agence.

AG02-58 Sur proposition de M. Robert Blais, dûment appuyée par M. Bertrand Fortier, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en conservant l'item Varia ouvert :

- 1- Inscription des membres et des participants
- 2- Ouverture de l'assemblée
- 3- Lecture et adoption de l'avis de convocation
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2001
- 6- Bilan financier 2001-2002
- 7- Message du président
- 8- Rapport d'activités 2001-2002
- 9- Élection aux postes d'administrateurs et de substituts sortants
- 10- Nomination d'un vérificateur
- 11- Période de questions
- 12- Varia
- 13- Levée de l'assemblée.

5- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 JUIN 2001

AG02-59 Sur proposition de M. Bernard P. Boudreau, dûment appuyée par M. Stéphane Lamothe, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2001.

6- BILAN FINANCIER 2001-2002

M. Pierre Gaudet introduit le vérificateur comptable M. François Lemire. Le bilan financier 2001-2002 a été préalablement soumis au conseil d'administration et celui-ci le considère conforme aux orientations de l'Agence.

M. François Lemire fait la présentation des états financiers en expliquant les écarts en rapport avec l'exercice antérieur. Quelques précisions sont demandées, notamment sur le montant accordé à contrat dans le cadre d'un programme Volet II.

AG02-60 Sur proposition de M. André Roy, dûment appuyée par M. Jacques Joyal, IL EST RÉSOLU d'adopter le bilan financier 2001-2002 tel que présenté par le vérificateur M. François Lemire.

7- MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Pierre Gaudet constate que tous les partenaires sont représentés. Il souhaite la bienvenue à chacun et ajoute que l'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour faire le point. Il procède ensuite à la lecture du message inséré dans le rapport annuel impliquant l'importance du partenariat.

8- RAPPORT D'ACTIVITÉS 2001-2002

La présentation des principales activités 2001-2002 est faite via un support informatique en projection sur écran par M. Stéphane LeBel.

À la suite de ce rapport, quelques questions sont soulevées :

- Introduction des activités non gérées par l'Agence :

L'Agence est présentement à faire un relevé statistique afin d'avoir une vision régionale de toutes les activités sur son territoire.

- Plan d'action 2002-2003 – Volet protection

On s'informe au sujet de déboisement pour fins agricoles sur des terres ayant reçu des octrois pour l'aménagement forestier. M. Gaudet explique qu'il est difficile de réclamer ces montants. Certaines MRC nous soutiennent par leur règlement d'abattage, d'autres n'ont aucun suivi. Les discussions avec le MAPAQ demeurent sans issue lorsque l'on compare le levier économique agricole versus forestier.

- Plan d'action 2002-2003 – Volet acquisition de connaissances :

Des projets innovateurs significatifs peuvent être soumis à l'Agence afin de développer une expertise qui pourra fournir des appuis pour développer et faire la démonstration que certaines applications hors normes sont rentables à court ou à long terme.

- Plan d'action 2002-2003 – Sommet de la forêt privée :

Des Agences disposent de surplus budgétaire alors que l'AFBF est en sous-financement. M. Gaudet explique que l'application des critères financiers 1999 a fortement pénalisé certaines Agences dont l'AFBF. Tous les partenaires doivent se rencontrer pour bâtir une stratégie afin de récupérer environ 600 000 \$ annuellement.

- Discours d'aménagement durable du ministère des Ressources naturelles :

Depuis 5 ans aucun effort n'a été fait.

AG02-61 Sur proposition de M. Gaston Roy, dûment appuyée par M. Jean-Luc Vigneault, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport d'activités 2001-2002 tel que présenté.

9- ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET SUBSTITUTS SORTANTS

AG02-62 Sur proposition de M. Camil Vigneault, dûment appuyée par M. André Roy, IL EST RÉSOLU que les mandats d'administrateurs représentant les industries de transformation du bois, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Jacques Bray	Vacant	(terme 2003)
M. Jocelyn Champagne	Vacant	(terme 2003)
M. Denis Deshaies	Vacant	(terme 2004)
M. Patrick Boutin	Vacant	(terme 2004)

AG02-63 Sur proposition de M. Gilles Boissonneault, dûment appuyée par M. Robert Blais, IL EST RÉSOLU que les mandats d'administrateurs représentant les OGC, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Serge Chartrand	Vacant	(terme 2003)
M. Gaston Martineau	Vacant	(terme 2004)

AG02-64 Sur proposition de M. Gaston Roy, dûment appuyée par M. Pierre Tourigny, IL EST RÉSOLU que les mandats d'administrateurs représentant le Syndicat de producteurs de bois du Centre-du-Québec et le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Denis Villeneuve	Vacant	(terme 2003)
M. Marcel Boilard	Vacant	(terme 2004)

AG02-65 Sur proposition de M. Raymond St-Cyr, dûment appuyée par M. Claude Breton, IL EST RÉSOLU que les mandats d'administrateurs représentant les MRC et municipalités, dont les noms sont reproduits ci-dessous, soient approuvés et confirmés :

<u>Administrateur</u>	<u>Substitut</u>	
M. Bertrand Fortier	Vacant	(terme 2003)
M. François Marcotte	Vacant	(terme 2003)
M. Pierre Gaudet	Vacant	(terme 2004)
M. Bernard P. Boudreau	M. Jacques Joyal	(terme 2004)

10- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

L'Agence a procédé en mai 2001 à un appel d'offres sur invitation auprès de six (6) firmes de comptables afin qu'elles offrent leurs services comme vérificateurs. L'appel d'offres devait inclure une proposition pour un (1) an ou sur trois (3) ans. La firme Lemire, Lemire, c.a. a été retenue pour la première année sous réserve de l'option de 3 ans.

AG02-66 Sur proposition de M. François Marcotte, dûment appuyée par M. Bertrand Fortier, IL EST RÉSOLU de reconfirmer la firme Lemire, Lemire comptables agréés pour une deuxième année pour un mandat de trois (3) années à reconfirmer à chaque assemblée.

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gaston Roy demande si la rencontre entre les livreurs de programmes et les administrateurs a été salubre. M. Gaudet informe les partenaires de la bonne collaboration des agents de livraison et des propositions parfois intéressantes qui s'en dégagent. On constate de plus en plus de transparence envers l'Agence.

M. Jean-Luc Vigneault s'informe de développement du Volet multiressource du Plan d'action 2002-2003. M. LeBel explique qu'une rencontre avec la FAPAQ pourrait éventuellement débloquer sur de l'aide financière pour des travaux forêt-faune. D'autres partenariats pourraient encore se développer (ex. : MAPAQ + MRN pour un fonds de développement acéricole).

M. Jean-Luc Vigneault exprime aussi le souhait du développement du Volet transfert de connaissances du Plan d'action. *«Le savoir est une richesse qui permet de faire l'aménagement de sa forêt sans se fier aux programmes d'aide financière».*

M. Gaston Roy s'informe du dossier concernant les grands propriétaires. M. Gaudet confirme que le dossier est en mouvement. Une proposition concrète et applicable pour l'exercice 2003 sera déposée en décembre 2002. Celle-ci verra à présenter des solutions équitables pour les grands propriétaires.

12- VARIA

M. Pierre Gaudet présente le personnel de l'Agence et présente aussi les administrateurs de l'Agence qui assistent à l'Assemblée.

13- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AG02-67 Sur proposition de M. Jocelyn Champagne, dûment appuyée par Bertrand Fortier, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME du procès-verbal de la sixième assemblée générale de l'Agence forestière des Bois-Francs.

Le _____ 2003

1. LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année qui se termine aura été une année de consolidation et de mouvance lente vers l'atteinte des objectifs de notre P.P.M.V.

Voilà dans une phrase un résumé succinct mais réel de nos activités 2002-2003.

Bien sûr, c'est un peu court mais nous ajoutons que pour la première fois, grâce à la collaboration de nos partenaires, nous avons pu investir dans quelques projets innovateurs sur l'érable rouge.

Aussi, une première entente de services avec deux M.R.C., soit Arthabaska et Drummond, pour le partage d'un ingénieur forestier afin d'assurer le respect de la réglementation a été conclue et sera en opération prochainement.

Le Conseil d'administration a aussi modifié sa façon de livrer le programme régulier afin de permettre aux propriétaires de choisir le mode de paiement, soit directement au propriétaire ou au conseiller forestier. De plus, l'Agence offre maintenant aux grands propriétaires l'accès, à certaines conditions, à un budget de 20 000 \$ chacun.

On ne peut arriver au rapport annuel sans remercier les collaborateurs, autant les permanents, sous la gouverne du directeur général, que les partenaires du Conseil d'administration et de l'Exécutif. Bravo pour votre professionnalisme.

Je crois, que la solidarité du Conseil est un signal positif pour un avenir rempli de promesses.

Bien sûr que le manque de budget nous laisse une marge de manœuvre très mince, mais nous continuons d'espérer des changements à cet égard.

C'est notre 7^e assemblée générale et je vous offre mes salutations !

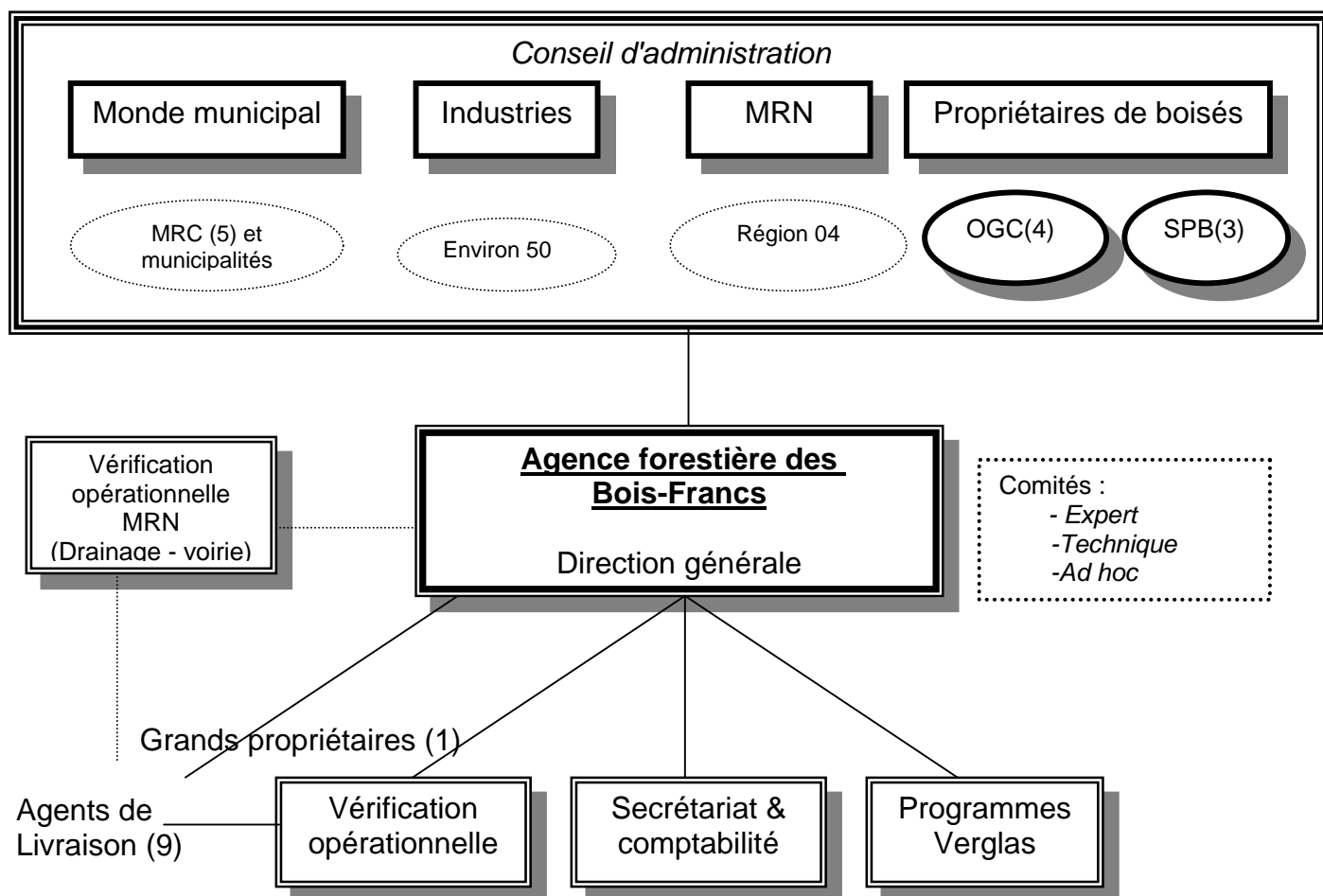


2. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2002-2003

L'Agence forestière des Bois-Francs vous présente son rapport d'activités pour l'exercice financier 2002-2003. Ce rapport couvre les activités du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003. L'Agence complète ainsi sa septième année d'opération depuis sa création en 1996.

Les dossiers ayant mobilisé l'essentiel des ressources de l'Agence au cours de la dernière année sont : la gestion du programme régulier, la gestion des programmes Verglas et la gestion du programme innovateur des forêts feuillues (érablière rouge). Accessoirement sont venus se greffer une multitude de dossiers comme la réflexion sur le partage des budgets entre les Agents de livraison, le partage d'aide financière entre les propriétaires et la participation aux travaux de quelques Tables sectorielles. S'ajoute une foule d'autres activités plus mineures mais incontournables du fait de l'existence même de l'Agence, et des attentes de toutes natures que cela crée chez plusieurs partenaires ou intervenants externes à la structure. L'Agence devient de plus en plus un organisme de référence en matière de foresterie à l'échelle régionale.

3. LA STRUCTURE DE L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS



4. L'ORGANISATION

4.1 SES MEMBRES

En vertu du statut et des règlements de l'Agence forestière des Bois-Francis, il est possible pour les acteurs forestiers impliqués dans la région Centre-du-Québec d'en devenir membres. Il existe deux statuts de membres au sein de l'Agence forestière des Bois-Francis : les membres réguliers et les membres associés.

LES MEMBRES RÉGULIERS

Peut être admis comme membre régulier de l'Agence toute **personne morale** ou **organisme** oeuvrant sur le territoire de l'Agence. Les membres réguliers doivent cependant faire partie de l'une ou l'autre des catégories et sous-catégories de membres suivantes :

- Les **municipalités** incluant les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales;
- Les **organismes reconnus de producteurs forestiers**, lesquels se divisent en deux sous-catégories : les organismes de gestion en commun (OGC) et les syndicats de producteurs de bois (SPB);
- Les **titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois**, tels que : les industriels du sciage, les industriels des pâtes et papiers, l'industrie des panneaux, déroulage, etc.

LES MEMBRES ASSOCIÉS

Peut être admis toute personne ou organisme oeuvrant sur le territoire de l'Agence et ayant des intérêts connexes à ceux de l'Agence et étant intéressé à promouvoir les objectifs de l'Agence. Cependant les membres associés ne bénéficient pas du cens d'éligibilité au Conseil d'administration ni au droit de vote aux assemblées des membres. Cependant, ils ont le droit d'assister à ces assemblées et même d'y prendre la parole.

Les membres réguliers en date du 31 mars 2003 sont :

Dans la catégorie : Les municipalités
Organismes

MRC Arthabaska	MRC
MRC Bécancour	MRC
MRC Drummond	MRC
MRC Érable	MRC
MRC Nicolet-Yamaska	MRC
Ville de Princeville	Municipalité

Dans la catégorie : Les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois

Organismes

Domtar Inc.	Pâtes et papiers
Gérard Crête et Fils	Sciage
Spruce Falls	Panneaux
Vexco inc.	Sciage
Commonwealth Plywood inc.	Déroulage

Dans la catégorie : Les organismes reconnus de producteurs forestiers

Organismes

Sous-catégorie

Groupement forestier Nicolet-Yamaska	OGC
Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic	OGC
Aménagement forestier coopératif de Wolfe	OGC
Société sylvicole Arthabaska-Drummond Inc.	OGC
Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec	SPB
Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie	SPB

Les membres associés en date du 31 mars 2003 sont :

Conseillers forestiers de la région de Québec	Agent de livraison
Luc Bournival	Agent de livraison

4.2 SES ADMINISTRATEURS

Conformément à son règlement intérieur, le conseil d'administration de l'Agence est composé de quatorze (14) administrateurs représentant le Ministre, le milieu municipal, les propriétaires de boisé et le milieu industriel.

Durant l'exercice 2002-2003, les administrateurs en fonction ont été :

<i>Groupes</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Organisme</i>	<i>Mandat</i>
<i>Ministre</i>	Michel Champagne	Ministère des Ressources Naturelles	
	Antoine Monfet (1)	Ministère des Ressources Naturelles	
<i>Monde municipal</i>	Pierre Gaudet	MRC Nicolet-Yamaska	2002-2004
	Bertrand Fortier	MRC de l'Érable	2001-2003
	Bernard P. Boudreau	MRC de Drummond	2002-2004
	Francois Marcotte	MRC d'Arthabaska	2001-2003
<i>Industrie</i>	Jacques Bray	Domtar inc.	2001-2003
	Jocelyn Champagne	Vexco inc.	2001-2003
	Denis Deshaies	Spruce Falls	2002-2004
	Patrick Boutin	Commonwealth Plywood	2002-2004
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Gaston Martineau	Groupement forestier Lotbinière-Mégantic	2002-2004
	Serge Chartrand	Groupement forestier Nicolet-Yamaska	2001-2003
<i>Propriétaire (spb)</i>	Marcel Boilard	SPB Centre-du-Québec	2002-2004
	Denis Villeneuve	SPB Région de Québec	2001-2003

(1) M. Antoine Monfet a remplacé M. Pierre Jean en cours de mandat

Chaque groupe jouit d'un nombre égal de voix même si le nombre d'administrateurs est différent d'un groupe à l'autre.

Le conseil d'administration administre l'organisme et les affaires de l'Agence. Il exerce ses pouvoirs par voie de résolutions et étudie toute question qui lui est soumise par l'assemblée générale et veille à la bonne administration de l'Agence. Les décisions du conseil d'administration sont prises sur la base du consensus, c'est-à-dire lorsqu'aucun groupe d'administrateurs ne s'oppose à la décision proposée.

4.3 SES CONSEILS ET COMITÉS

4.3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à 7 occasions au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

Les points qui ont constitué les ordres du jour des réunions du Conseil d'administration sont :

ADMINISTRATION

- Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration et du Conseil exécutif
- Examen du bilan financier et du rapport annuel
- Élection des officiers
- Nomination des signataires des effets bancaires
- Acceptation des administrateurs en cours de mandat

DÉCISION

- Adoption du budget administratif 2002-2003
- Adoption du budget d'aménagement et répartition par Agent de livraison 2002-2003
- Adoption de la grille de taux et des ajustements normatifs 2002-20023
- Adoption des documents d'informations transmis au MRN pour le premier versement, le deuxième versement et le troisième versement
- Adoption de la politique des plaintes
- Adoption de la politique de partage de l'aide financière entre les propriétaires
- Adoption de protocole spécifique pour deux Agents de livraison
- Adoption des avances financières pour les Agents de livraison
- Adoption du projet innovateur des forêts feuillues (Érablière rouge)
- Adoption du processus d'arbitrage lors de contestation de la vérification opérationnelle
- Adoption de la reconduction du projet de visite-conseil des propriétaires sans statut
- Adoption d'application de l'article 5 de la politique d'accréditation pour un Agent de livraison
- Adoption du mémoire pour les audiences publiques sur le développement durable en production porcine
- Adoption de l'engagement d'une ressource entre les MRC Drummond et Arthabaska et l'Agence
- Adoption des contrats de Ressources naturelles Canada pour la collecte de données (Entente de Kyoto)
- Adoption de projet volet II Zoné vert forêt
- Adoption de projet volet II Travaux sylvicoles en forêt privée
- Adoption de permettre au propriétaire d'être le bénéficiaire de l'aide financière du programme

DISCUSSION

- Projet pilote de mise en valeur du cerf de virginie du Centre-du-Québec (FAPAQ)
- Présence d'observateur aux séances du conseil d'administration
- Bénéficiaire de l'aide financière du programme d'aide vis-à-vis le MRQ et la TPS-TVQ
- Vérification interne de l'Agence par le MRN
- Respect de la possibilité forestière versus les volumes prélevés 2001-2002
- Volet II et arrimage avec l'Agence
- Géomatrisation des travaux
- Partage de budget entre les Agents de livraison
- Protection des investissements
- Règlement de contrôle intérimaire sur l'abattage d'arbres des MRC
- Rencontre des partenaires
- Demande d'accréditation
- Rencontre politique des Agents de livraison
- Modification du contrat d'accréditation
- Objectif de reboisement 2007-2009
- Suivi du plan quinquennal du PPMV
- Volet II 2004-2005
- Retrait de la VO du drainage et voirie du MRN

INFORMATION

- Assemblée générale annuelle
- Réunion des Agences
- Compte-rendu du comité de suivi du sommet de la forêt privée
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
- Comité des bassins versant de la rivière Bécancour
- Comité des bassins versant de la rivière Nicolet

VARIA

- Cahier-guide des administrateurs

<i>Tableau de présence des administrateurs aux séances du conseil d'administration</i>		
REPRÉSENTANT	Présence	Taux
Michel Champagne	7	100%
Pierre Jean	0	0%
Antoine Monfet	4	100%
MINISTRE	11	78%
Bernard P Boudreau	5	71%
Bertrand Fortier	5	71%
Pierre Gaudet (Entre AGA et 31 mars 2003)	5	100%
François Marcotte	5	71%
Raymond St-Cyr (Entre 1 ^{er} avril 2002 et AGA)	1	50%
MONDE MUNICIPAL	21	75%
Patrick Boutin	7	100%
Jacques Bray	5	71%
Jocelyn Champagne	7	100%
Denis Deshaies	4	57%
INDUSTRIES	23	82%
Marcel Boilard	6	86%
Serge Chartrand	7	100%
Pierre-Yves Germain (Entre 1 ^{er} avril 2002 et AGA)	1	50%
Gaston Martineau (Entre AGA et 31 mars 2003)	5	100%
Denis Villeneuve	6	86%
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ	25	89%

4.3.2 LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil exécutif réalise une analyse préliminaire des orientations et des affaires nouvelles. Les séances se déroulent selon la même approche que les réunions du Conseil d'administration, c'est-à-dire : administration, décision, discussion, information et varia. Le point « Décision » génère des décisions à caractère administratif et des recommandations ou des scénarios pour discussion ou décision au Conseil d'administration.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Conseil exécutif était composé de :

GROUPES	ADMINISTRATEUR	ORGANISME
<i>Ministre</i>	Michel Champagne	Ministère des Ressources Naturelles
<i>Monde municipal</i>	Pierre Gaudet, président	MRC Nicolet-Yamaska
<i>Industrie</i>	Jocelyn Champagne	Vexco inc.
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Serge Chartrand	Groupement forestier Nicolet-Yamaska
<i>Propriétaire (spb)</i>	Marcel Boilard	SPB Centre-du-Québec

Les membres du Conseil exécutif se sont réunis à huit (8) occasions.

4.3.3 LE COMITÉ EXPERT

Les membres du comité Expert sont mandatés par le Conseil d'administration pour étudier certains aspects plus techniques liés à la livraison du programme.

Les membres du comité qui ont participé aux rencontres sont :

GROUPES	REPRÉSENTANT	ORGANISME
<i>Ministre</i>	Pierre Jean	Ministère des Ressources Naturelles
<i>Monde municipal</i>	Pierre Gaudet	MRC Nicolet-Yamaska
	Bertrand Fortier	MRC Érable
<i>Industrie</i>	Denis Deshaies	Spruce Falls
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Martin Larrivée	Aménagement forestier coop. Wolfe
	Gaston Martineau	Groupement agro-for Lotbinière-Mégantic
<i>Propriétaire (spb)</i>	Ghislain Leblond	SPB Centre Québec
	Denis Villeneuve	SPB région de Québec

Les membres du Comité expert se sont réunis à trois (3) occasions.

Les dossiers suivants ont fait l'objet des travaux du comité :

- Transfert de connaissances (bilan, contenu, orientation, stratégie, réalisation)
- Révision des cahiers d'instructions du programme d'aide à la mise en valeur des forêts
- Bulletin de vérification opérationnelle
- Géomatrisation des travaux
- Produit biologique pour entretien de plantation
- Taux technique pour TPS-TVQ

4.3.4 LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique a pour but d'étudier et de donner des avis au comité expert sur des sujets précis ou sur l'application des programmes d'aide de l'agence. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel, il est mis en place à titre consultatif seulement.

Les membres du comité technique sont des représentants des Agents de livraison.

Les membres du Comité technique se sont réunis à deux (2) occasions.

4.3.5 LES COMITÉS *AD HOC*

Durant l'année, le conseil d'administration donne à des comités ad hoc des mandats spécifiques afin de faire un premier travail de défrichage et de recommandations sur les sujets dont il est saisi.

Les dossiers étudiés par les comités ad hoc ont été :

- Visite-conseil au propriétaire sans statut

4.4 SON PERSONNEL

Administration et gestion courantes :

Céline Brault

Adjointe administrative (12 mois)
Secrétariat
Comptabilité
Système de gestion des forêts privées

Steve Garneau

Technicien forestier (12 mois)
Vérification opérationnelle programme régulier
et verglas
Collaborateur au journal Forum
Support aux agents de livraison
Mise à niveau des normes

Stéphane LeBel, ing.f.

Directeur général (12 mois)
Gestion du programme d'aménagement
Gestion du personnel
Secrétaire du conseil d'administration

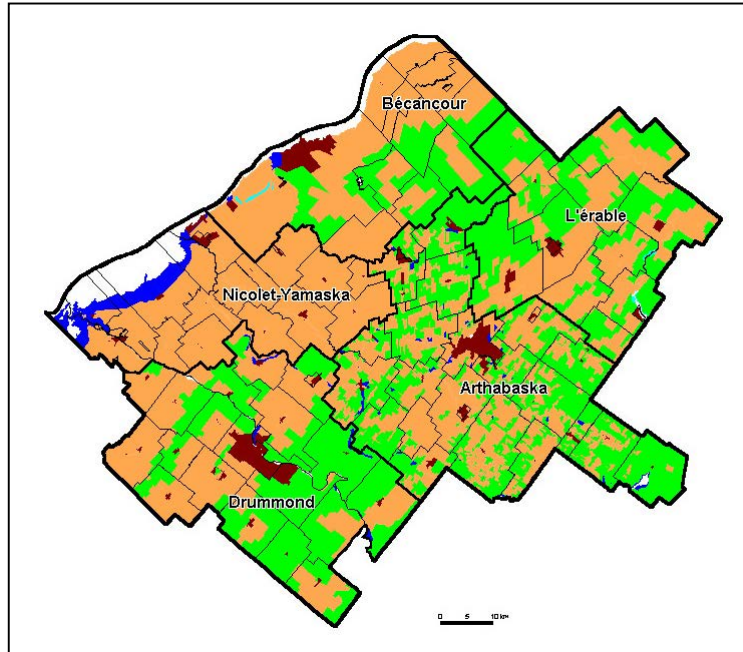
Les programmes verglas :

Sophie Simard, ing. f.,

Coordonnatrice (8 mois)

4.5 SON TERRITOIRE

L'Agence forestière des Bois-Francs couvre l'ensemble de la région administrative du Centre-du-Québec. Il s'étend sur près de 7 000 km² et 96 % de ce dernier appartient au domaine privé. La population de la région regroupe plus de 220 000 personnes. Celle-ci est répartie en 86 municipalités qui sont regroupés en cinq (5) municipalités régionales de comté (MRC).



Le territoire forestier de l'Agence se caractérise par :

- 3 grandes zones écologiques : Érablière à caryer, Érablière à tilleul et Érablière à bouleau jaune
- 2 zones topographiques : Plaine du St Laurent et Coteaux des basses Appalaches
- Plus de 313 000 ha sont boisés, ce qui représente 44 % de la région dont 298 559 ha sont à vocation forestière
- Composition : 60% en forêts feuillues, 27% en forêts mixtes et 8% en forêts résineuses
- 75% des forêts sont au stade jeune et 16% en forêts matures

Les propriétaires de boisés se caractérisent :

- 9 500 propriétaires de boisés dans la région
- 2 500 propriétaires sont reconnus producteurs forestiers
- Superficie moyenne de leur boisés : 44 ha
- Âge moyen des producteurs forestiers : 55 ans

MRC	Superficie forestière	%	Superficie totale	%
Arthabaska	92 923 ha	31,2	190 254 ha	27,4
Bécancour	49 867 ha	16,7	113 281 ha	16,4
Drummond	60 331 ha	20,2	159 956 ha	23,1
Érable	70320 ha	23,5	129 188 ha	18,6
Nicolet-Yamaska	25 118 ha	8,4	100 278 ha	14,5
TOTAL	298 559 ha		692 957 ha	

5. RÉALISATIONS

5.1 CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

La réalisation de travaux sylvicoles et le fonctionnement de l'Agence se fait grâce à la contribution directe de deux partenaires, le Ministère des Ressources Naturelles et les titulaires de permis d'exploitation d'usine de transformation du bois.

PARTENAIRE	2002-2003	2001-2002
Ministre régulier	2 029 592 \$	2 295 768 \$
Ministre rexforêt	266 176 \$	0 \$
Ministre projet innovateur	150 000 \$	0 \$
Ministre volet II	30 000 \$	0 \$
Industrie	372 366 \$	408 010 \$
TOTAL	2 848 132 \$	2 703 778 \$

La contribution des industriels a été fixée par le MRN à 1.20\$/m³s. 51 usines ont contribué à l'Agence en 2002-2003.

Liste des titulaires de permis de transformation du bois ayant contribué à l'Agence en 2002-2003 :

Abitibi-Consolidated inc. (Laurentides)	La Cie Commonwealth Plywood (Princeville)
Adélarde Goyette et fils Ltée	Les Bois Traités M.G. inc.
Armand Duhamel et Fils inc.	Les Entreprises JM Champeau inc.
Bardeaux et cèdres St-Honoré	Les Paniers P. & P. inc.
Beaubois Coaticook	Les Produits forestiers Bob inc.
Blanchette et Blanchette inc.	Les Produits forestiers D.G. Ltée
Boiscarvin inc.	Matériaux et surplus Lefebvre inc.
Bois-Francis-Nord inc.	Menuiserie d'East Angus inc.
Busque et Laflamme inc.	Moulin à scie Dufault et Frère inc.
Carrier et Bégin inc.	Multibois F. L. inc.
Claude Plante	Scierie Alexandre Lemay et Fils inc.
Clermond Hamel Ltée	Scierie Bel Ache Ltée
Clôtures Rustiques L.G. inc.	Scierie Blondeau inc.
Cie Papiers Stadacona (Scierie Leduc)	Scierie Cojovi senc
Domtar inc. (Division papiers)	Scierie La Patrie inc.
Domtar inc. (Ste-Marie)	Scierie Lapointe et Roy Ltée
Gérard Crête et Fils inc. (St-Séverin)	Scierie Lauzé-Joly inc.
Gestofo inc.	Scierie Lucien Cardin inc.
Industries Maibec inc. (St-Pamphile)	Scierie René Bergeron enr.
Industries Maibec inc. (St-Téophile)	Scierie Tech inc.
Industries manufacturières Mégantic inc.	Scierie Tessier et Lachance inc.
Irénée Grondin et Fils Ltée	Scierie Valcourt inc.
J.A. Fontaine et Fils inc.	Spruce Falls (St-Georges)
Kruger inc. (Trois-Rivières)	Vexco inc.
Kruger Wayagamack inc.	Wilfrid Paquet et Fils Ltée
L. H. Plante et Fils inc.	

Les tableaux qui suivent montrent les résultats de l'année en termes de déclarations de volumes par essence et territoire de MRC.

VOLUME DE BOIS PRÉLEVÉ PAR MRC (m³ s.)

MRC	2002-2003	2001-2002
Arthabaska	95 314	113 479
Bécancour	42 484	37 114
Drummond	34 938	29 507
Érable	103 781	100 805
Nicolet-Yamaska	17 727	17 464
<i>Inconnu</i>	1 737	18 468
TOTAL	295 981	316 837

VOLUME DE BOIS PRÉLEVÉ PAR ESSENCE (m³ s.)

ESSENCE	2002-2003	2001-2002
Sapin et épinette	176 038	175 170
Mélèze	1 255	896
Pins	10 347	11 978
Pruche	2 419	2 047
Thuya	4 800	15 955
Résineux mélangés	10 380	15 182
Bouleau jaune	1 419	1 165
Bouleau à papier	100	194
Érable rouge	583	528
Érable à sucre	539	1 043
Feuillus autres	51 248	54 627
Peuplier faux-tremble	17 640	13 521
Peupliers autres	19 213	24 531
TOTAL	295 981	316 837

Les quantités 2001-2002 ont été réajustés selon les volumes reçus après l'exercice clos de l'année antérieure.

5.2 CONTRIBUTIONS NON MONÉTAIRES DES PARTENAIRES

Encore cette année, les partenaires ont supporté leur Agence à divers degrés en s'impliquant sur les Conseils, les Comités et autres appuis. L'estimation de la valeur des contributions non monétaires apparaît ci-après :

Groupes	Organisme	Valeur	Total
<i>Ministre</i>	Ministère des Ressources Naturelles	16 450 \$	16 450 \$
<i>Monde municipal</i>	MRC de Nicolet-Yamaska	4 025 \$	7 650 \$
	MRC de l'Érable	1 225 \$	
	MRC de Drummond	875 \$	
	MRC de Bécancour	350 \$	
	MRC d'Arthabaska	875 \$	
	Ville de Princeville	300 \$	
<i>Industrie</i>	Domtar inc.	875 \$	5 950 \$
	Vexco inc.	2 450 \$	
	Spruce Falls	1 050 \$	
	Commonwealth Plywood	1 575 \$	
<i>Propriétaire (ogc)</i>	Société sylvicole Arthabaska-Drummond	875 \$	7 175 \$
	Groupement forestier Nicolet-Yamaska	3 850 \$	
	Aménagement forestier coop. Wolfe	525 \$	
	Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic	1 925 \$	
<i>Propriétaire (spb)</i>	SPB Centre Québec	3 850 \$	6 125 \$
	SPB Région de Québec	2 275 \$	
TOUS	TOUS	43 350 \$	43 350 \$

Soulignons aussi la participation non-monétaire des membres associés sur les comités techniques de l'Agence pour un montant évalué à 875 \$.

5.3 VOILET AMÉNAGEMENT FORESTIER

5.3.1 LE PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS

Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts de l'Agence offre une assistance financière aux producteurs forestiers reconnus afin de réaliser des travaux forestiers de mise en valeur sur leur propriété. Pour être admissible au programme d'aide, tout producteur forestier doit être reconnu en vertu de la Loi sur les forêts. Le producteur forestier doit posséder une superficie forestière d'au moins 4 ha d'un seul tenant, dotée d'un plan d'aménagement forestier et s'enregistrer auprès d'un bureau d'enregistrement mandaté par le Ministre.

En 2002-2003, 2 487 245 \$ ont été versés aux producteurs forestiers reconnus pour la réalisation de travaux de mise en valeur. 1 008 propriétaires ont bénéficié du programme pour un montant moyen d'aide de 2 468 \$ tous travaux confondus.

La réalisation de ces travaux a pu être réalisé grâce à trois programmes distincts comparativement à un seul pour l'an passé.

AIDE FINANCIÈRE PAR TRAITEMENT

TRAITEMENT	2002-2003					2001-2002	
	Régulier	Rexforet	Volet II	Total	%	Total	%
Préparation de terrain	309 876	51 943	0	361 819 \$	14.6 %	498 988 \$	18.7 %
Mise en terre	592 843	0	0	592 843 \$	23.8 %	729 494 \$	27.4 %
Entretien de plantation	573 055	127 818	0	700 873 \$	28.2 %	746 926 \$	28.0 %
Traitements non commerciaux	179 241	25 805	0	205 046 \$	8.2 %	121 702 \$	4.6 %
Traitements commerciaux	312 875	40 159	32 951	385 985 \$	15.5 %	282 291 \$	10.6 %
Drainage et voirie	141 943	14 936	0	156 879 \$	6.3 %	192 825 \$	7.3 %
Plan d'aménagement forestier	72 360	5 140	0	77 500 \$	3.1 %	87 070 \$	3.3 %
Visite-conseil	5 925	375	0	6 300 \$	0.3 %	3 220 \$	0.1 %
TOTAL	2 188 118	266 176	32 951	2 487 245 \$	100 %	2 662 516 \$	100 %

QUANTITÉ PAR TRAITEMENT

TRAITEMENT	2002-2003				2001-2002
	Régulier	Rexforet	Volet II	Total	Total
Préparation de terrain	510	115	0	625 ha	781 ha
Mise en terre	1 817 495	0	0	1 817 495 plts	2 356 700 plts
Entretien de plantation	813	173	0	986 ha	1 080 ha
Traitements non commerciaux	215	31	0	246 ha	150 ha
Traitements commerciaux	466	55	52	573 ha	464 ha
Drainage et voirie	128	12	0	140 km	174 km
Plan d'aménagement forestier	360	28	0	388 plans	490 plans
Visite-conseil	53	3	0	56	29

AIDE FINANCIÈRE PAR MRC

MRC	2002-2003		2001-2002	
	Montant	%	Montant	%
Arthabaska	702 527	28.2	842 353	31.6
Bécancour	489 254	19.7	501 025	18.8
Drummond	561 084	22.6	538 586	20.2
Érable	582 668	23.4	653 856	24.6
Nicolet-Yamaska	151 712	6.1	126 696	4.8
TOTAL	2 487 245 \$	100 %	2 662 516 \$	100 %

AIDE FINANCIÈRE PAR AGENT DE LIVRAISON

AGENT DE LIVRAISON	2002-2003		2001-2002	
	Montant	%	Montant	%
Société sylvicole Arthabaska-Drummond	892 334	35.9	965 597	36.3
Groupement forestier Nicolet-Yamaska	618 813	24.9	680 993	25.6
Groupement forestier Lotbinière-Mégantic	272 106	10.9	297 631	11.2
Aménagement forestier coopératif Wolfe	103 117	4.1	113 170	4.3
Conseiller forestier de la région de Québec	290 957	11.7	318 337	12.0
Syndicat des producteurs de bois Centre du Québec	103 048	4.1	116 437	4.3
Luc Bournival	68 548	2.8	60 072	2.3
Cambium aménagement	59 428	2.4	71 313	2.6
Proformen	58 894	2.4	22 629	0.8
Domtar	20 000	0.8	16 337	0.6
TOTAL	2 487 245 \$	100 %	2 662 516 \$	100 %

5.3.2 PROJET D'AMÉNAGEMENT INNOVATEUR DES FORÊTS FEUILLUES (ERABLIÈRE ROUGE)

Le Ministre des Ressources Naturelles a accordé à l'Agence forestière des Bois-Francis une aide financière ponctuelle de 150 000\$ pour la réalisation d'un projet innovateur en vue de développer une expertise technique et opérationnelle dans l'aménagement forestier des érablières rouges.

Le projet présenté vise à l'atteinte des objectifs du volet aménagement forestier du plan de protection et de mise en valeur des forêts privées. Plus particulièrement, ce projet va permettre à l'Agence de développer, avec la collaboration d'organismes reconnus dans le milieu, une expertise technique et opérationnelle dans l'aménagement forestier des érablières rouges.

Également ce projet va permettre de réaliser des travaux innovateurs d'aménagement forestier dans l'atteinte de quatre grandes orientations identifiées dans le plan de protection et de mise en valeur de l'Agence forestière des Bois-Francis :

- ❑ Reconnaître et mettre en valeur les sites feuillus potentiels
- ❑ Appuyer le développement de l'acéro-sylviculture
- ❑ Favoriser les travaux qui procurent un rendement accru des forêts traitées et augmentent la qualité des tiges
- ❑ Revaloriser la régénération en essences adaptées aux potentiels

De ces orientations, ce projet va également répondre à 5 objectifs identifiés dans le plan d'action du PPMV :

- Aménager quelques forêts âgées en structure inéquienne
- Mettre en valeur les sites feuillus potentiels
- Intensifier la sylviculture dans les peuplements naturels feuillus
- Optimiser la production de matières ligneuses dans les érablières
- Soutenir et intensifier le rendement régional en bois et accroître les efforts en aménagement forestier régional

En 2002-2003, 88 198 \$ ont été versés aux producteurs forestiers reconnus pour la réalisation de ce projet spécifique. 18 propriétaires ont bénéficié de cet aménagement innovateur.

SUPERFICIE ET AIDE FINANCIÈRE PAR TRAITEMENT

Traitements	2002-2003		
	Quantité	Montant	%
Préparation de terrain	4 ha	3 280 \$	3.7
Ensemencement ou mise en terre	15 ha	5 287 \$	6.0
Entretien de plantation	5 ha	5 440 \$	6.2
Traitements non commerciaux	19 ha	16 212 \$	18.4
Traitements commerciaux	44 ha	43 803 \$	49.7
Suivi de travaux		14 176 \$	16.0
TOTAL		88 198 \$	100 %

AIDE FINANCIÈRE PAR MRC

MRC	2002-2003	
	Montant	%
Arthabaska	12 344	14.0
Bécancour	29 628	33.6
Drummond	6 560	7.4
Érable	8 780	10.0
Nicolet-Yamaska	30 886	35.0
TOTAL	88 198\$	100 %

AIDE FINANCIÈRE PAR AGENT DE LIVRAISON

AGENT DE LIVRAISON	2002-2003	
	Montant	%
Groupement forestier Nicolet-Yamaska	20 124 \$	22.8
Groupement forestier Lotbinière-Mégantic	3 580 \$	4.1
Conseiller forestier de la région de Québec	12 428 \$	14.1
Syndicat des producteurs de bois Centre du Québec	14 620 \$	16.6
Luc Bournival	16 586 \$	18.8
Cambium aménagement	20 860 \$	23.6
TOTAL	88 198\$	100 %

5.4 VÉRIFICATION OPÉRATIONNELLE

La vérification opérationnelle s'est effectuée du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002.

Les Agents de livraison ont présenté 1 860 prescriptions de travaux sylvicoles à l'Agence et 1 698 rapports d'exécution ont été fournis en annexe des réclamations de paiement pour fin de vérification.

L'Agence a assumé le mandat de vérification opérationnelle pour l'ensemble des activités du programme d'aide à l'exception du mandat confié au MRN concernant les cas de drainage et de voirie.

Certains travaux présélectionnés ont fait l'objet d'une vérification avant traitement afin de mesurer les critères d'admissibilité au programme lesquels sont impossibles à vérifier après traitement. Ainsi, l'Agence et le MRN ont vérifié 97 prescriptions de travaux représentant un échantillonnage de 5 %. La sélection des travaux à visiter avant traitement a été faite aléatoirement et manuellement par l'Agence.

La vérification après traitement inclut toutes les activités. Cette vérification permet de valider la conformité administrative, technique, qualitative et quantitative des travaux réalisés dans le cadre du programme de mise en valeur des forêts privées. L'Agence et le MRN ont vérifié 159 rapports d'exécution pour un échantillonnage de vérification de 9 % des traitements présentés soit plus de 11 % des sommes réclamées. Les travaux visités ont été choisis aléatoirement et manuellement par l'Agence.

Les résultats, tous agents de livraison confondus, donnent le bilan suivant :

Bilan de vérification opérationnelle			
		2002-2003	2001-2002
Prescription sylvicole	Administratif	100 %	100 %
	Technique	97 %	98 %
	Terrain	93 %	100 %
Rapport d'exécution	Administratif	97 %	98 %
	Technique	100 %	98 %
	Qualité	94 %	96 %
	Quantité	98 %	95 %
Général	Général	97 %	

Type de travaux	2002-2003	2001-2002
Préparation de terrain	98 %	95 %
Mise en terre	99 %	94 %
Entretien	99 %	95 %
Traitements non commerciaux	91 %	96 %
Traitements commerciaux	97 %	94 %
Drainage, voirie	96 %	94 %
Plan d'aménagement	80 %	N/A
Général	97 %	94%

RÉSULTATS DE VÉRIFICATION PAR AGENT DE LIVRAISON

AGENT DE LIVRAISON	2002-2003				2001-2002
	Prescription	Rapport	Plan d'aménagement	Total	
Société sylvicole Arthabaska-Drummond	94.3	97.1	60	95.4 %	95.9 %
Groupement forestier Nicolet-Yamaska	100	99.2	83.3	99.0 %	98.3 %
Groupement forestier Lotbinière-Mégantic	90.0	100	100	97.1 %	100 %
Aménagement forestier coopératif Wolfe	93.3	100	N/A	97.4 %	93.3 %
Conseiller forestier de la région de Québec	100	97.4	100	98.3 %	98.1 %
Syndicat producteurs de bois Centre du Québec	100	100	100	100 %	97.3 %
Luc Bournival	100	100	N/A	100 %	100 %
Cambium aménagement	100	87.5	100	92.3 %	92.9 %
Proformen	100	93.8	50	93.9 %	N/A
Domtar	N/A	100	N/A	100 %	N/A
TOTAL	96.6 %	98.0 %	80.0 %	97.1 %	97.4 %

5.5 PROGRAMMES VERGLAS

Compte tenu de l'ampleur des dégâts causés par la tempête de verglas de 1998, les gouvernements fédéral et provincial ont jugé pertinent de venir en aide aux propriétaires de boisés sinistrés. Furent mis sur pied en 1999, trois programmes d'aide chacun visant un groupe particulier de propriétaires forestiers soient les agriculteurs, les producteurs forestiers à temps plein et ceux à temps partiel.

Modifiés à plusieurs reprises par des décrets gouvernementaux, les programmes Verglas se sont vus modifiés une dernière fois à l'automne 2001 par le décret 1402-2001. Les propriétaires inscrits ont eu jusqu'au 30 septembre 2002 pour finaliser la réalisation des travaux de récupération et de restauration.

Coordination des programmes verglas

La coordination des programmes Verglas est assurée par l'Agence pour l'ensemble de son territoire. En plus des activités de vérification opérationnelle décrites plus bas, l'Agence s'assure entre autres de l'accréditation des agents de livraison, du paiement des activités réalisées et de l'accessibilité des programmes à tous les propriétaires répondant aux critères d'admissibilité. Elle assure aussi le lien entre le MRN et les agents de livraison au niveau des modifications aux programmes, des problèmes techniques rencontrés ou autres.

Vérification opérationnelle

L'Agence a pour mandat de s'assurer de la qualité des services rendus. Elle doit vérifier, sur les plans administratifs et techniques au moins 10 % des services rendus par chacun des agents de livraison impliqués dans les programmes et ce pour chacune des activités prévues aux protocoles.

En général, les activités réalisées dans le cadre des programmes Verglas sont conformes. Pour la plupart des problèmes rencontrés, des correctifs ont permis de rendre conformes les activités facturées.

AIDE FINANCIÈRE PAR TRAITEMENT

ACTIVITE	2002-2003		1999-2003	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Ouverture de dossier	88	4 049	1257	56 499
Évaluation sommaire des dommages	68	17 380	1030	297 477
Plan de récupération des bois en perdition	62	36 170	701	444 376
Plan de restauration des jeunes peuplements	12	5 072	77	35 796
Visite conseil en matière de biodiversité	1	143	5	575
Recherche/localisation d'éléments de biodiversité/expert			1	375
Mise à jour du plan d'aménagement forestier	2	696	26	5 067
Martelage des tiges	474 ha	68 505	4 115 ha	615 084
Martelage des contours	59 ha	1 261	335 ha	7 973
Martelage des tiges d'avenir	28 ha	9 869	210 ha	72 570
Rapport d'exécution	239	83 293	518	213 484
Suivi forestier	19	5 682	28	9 834
Transport de plants		6 813		12 640
Remboursement d'avances reçues		(29 928)		
Sous-total interventions des agents de livraison		209 005 \$		1 771 750
Coupe partielle de récupération	820 ha	354 482	2 137 ha	1 036 714
Coupe partielle de récupération/jeunes peuplements	78 ha	50 427	137 ha	91 946
Coupe totale de récupération	209 ha	30 703	356 ha	53 413
Rabattage de débris	0	0	1 km	681
Préparation de terrain	41 ha	21 406	82 ha	48 096
Mise en terre	132 Mp	35 131	364 Mp	69 772
Dégagement des tiges d'avenir	30 ha	31 854	231 ha	153 749
Taille de redressement (en plantation)	0 ha	0	4 ha	2 700
Voirie forestière	4 km	5 026	17 km	27 675
Remboursement TPS/TVQ au propriétaire	33	33 741	35	45 913
Mesures d'atténuation/modification aux activités	11 ha	1 665		1 665
Sous-total aide à l'exécution		564 435 \$		1 532 324
TOTAL		773 440 \$		3 304 074 \$

AIDE FINANCIERE PAR AGENT DE LIVRAISON

AGENT DE LIVRAISON	2002-2003		1999-2003	
	Montant	%	Montant	%
Société sylvicole Arthabaska-Drummond	465 396	57.9	1 784 341	54.0
Groupe forestier Nicolet-Yamaska	6 511	0.8	35 482	1.1
Groupe forestier Lotbinière-Mégantic	811	0.1	52 114	1.6
Aménagement forestier coopératif Wolfe	206 812	25.7	581 493	17.6
Conseillers forestiers de la région de Québec	4 709	0.6	15 165	0.5
Syndicat des producteurs de bois Centre du Québec	33 419	4.2	87 696	2.6
Luc Bournival	0	0	9 605	0.3
Cambium aménagement	9 397	1.2	225 980	6.8
Proformen	53 759	6.7	269 146	8.1
Groupe forestier coopératif St-François	1 530	0.2	71 997	2.2
Richard Mongrain	21 024	2.6	73 084	2.2
Marcel Messier	0	0	97 971	3.0
TOTAL	803 368 \$	100 %	3 304 074 \$	100 %

Le remboursement des avances par les agents de livraison (29 928\$) ne sont pas comptabilisés à l'intérieur de ce tableau.

5.6 ZONÉ VERT FORÊT

Dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II), l'Agence forestière des Bois-Francs avec l'appui de nombreux partenaires des régions de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de la Mauricie, du Saguenay Lac St-Jean et de Télévision Quatre Saisons ont réalisé une série d'émissions télévisées dans le but d'informer adéquatement le grand public québécois en ce qui a trait au développement forestier durable.

Cette série, composée de douze épisodes hebdomadaires d'une demi-heure, a été présentée à l'antenne des stations de Cogéco Télévision à Trois-Rivières.

Ce projet de vulgarisation scientifique vise à augmenter les connaissances de la population en regard des réalités écologiques, sociales et économiques générées par les forêts. Cette série a mis en lumière les efforts consentis à l'aménagement forestier, les volets multiples qu'offre la forêt en terme de loisir et de ressourcement personnel, de développement socio-économique, de production d'énergie, ainsi que les produits dérivés du bois et les usines qui les fabriquent. La place que la forêt a prise dans notre histoire et dans notre culture a aussi été abordée.

6. PLAN D'ACTION 2003-2004

À la suite de l'adoption du plan de protection et de mise en valeur en 2001, l'Agence forestière des Bois-Francs en est maintenant à l'année 3 de son plan d'action. Ce plan d'action détermine les actions qui seront entreprises pour atteindre les objectifs visés dans le PPMV. Les principaux éléments du plan d'action sont les suivants :

VOLET PROTECTION

Le déboisement pour fins agricoles a été problématique ces dernières années. Depuis mai 2003 les cinq MRC du Centre-du-Québec ont tous un règlement de contrôle intérimaire sur l'abattage d'arbres. Les cinq règlements ont, à un niveau différent, des mesures qui protègent la ressource forestière et une protection des investissements dans le cadre du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées administré par l'Agence. Avec la MRC d'Arthabaska et de Drummond, l'Agence va partager une ressource professionnelle afin de réaliser différents mandats dont l'application de ces RCI.

VOLET AMÉNAGEMENT FORESTIER

Malheureusement, au moment d'écrire le rapport annuel, le budget régional de l'Agence n'est pas encore connu. Les rumeurs indiquent une baisse de 15% du budget. Quant à la programmation des travaux basée sur un budget estimé de 2 500 000 \$, elle se fera en fonction de l'année trois du plan d'action avec toujours une diminution de l'activité du reboisement selon le ratio.

ANNÉE 3 DU PPMV

TRAITEMENT	QUANTITÉ	MONTANT	%
Préparation de terrain	519 ha	435 500	17.4
Mise en terre	1 725 000 p	552 000	22.1
Entretien	1 100 ha	726 000	29.0
Traitements non commerciaux	225 ha	174 500	7.0
Traitements commerciaux	600 ha	375 000	15.0
Drainage, voirie	135 km	162 000	6.5
Plan d'aménagement	500 paf	75 000	3.0
TOTAL		2 500 000\$	100 %

VOLET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Ce volet est une assise très importante pour assurer la protection et la mise en valeur des forêts privées de la région. Ce programme de formations aux propriétaires a comme objectif de vendre l'aménagement forestier et d'encourager les propriétaires à faire des travaux sylvicoles, et pas nécessairement avec de l'aide financière de l'Agence.

VOLET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

L'Agence forestière des Bois-Francs a déposé un projet dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II. Ce projet vise à réaliser une mise à jour des interventions forestières sur le territoire par l'utilisation de photos par satellite.

La réalisation de ce projet va permettre de mettre à jour les données forestières par :

- Un suivi des coupes totales par territoire de MRC qui permettra d'avoir un portrait de la situation régionale avec la mise en place de la réglementation municipale sur la protection du couvert forestier ainsi que le niveau de déforestation en zone agricole
- La définition de la couverture forestière par municipalité, par MRC et par Bassin versant
- La connaissance de l'état de la régénération des coupes totales
- La détermination des superficies en friche selon leur catégorie

VOLET MULTIRESSOURCE

L'Agence maintient son objectif de réaliser des travaux multiresource. Les partenaires de l'Agence mettent beaucoup d'espoir sur les travaux forêt-faune et auprès de la Société de la Faune et Parc (FAPAQ). Dans ce dossier, l'Agence est toujours à la recherche de partenaires à levier économique.

RENCONTRE DES PARTENAIRES DE LA FORÊT PRIVÉE

À la suite de l'annonce par le gouvernement du Québec de la tenue d'élection le 14 avril dernier, le Ministre des Ressources Naturelles a annulé la Rencontre des Partenaires associées au régime de protection et de mise en valeur de la forêt privée, prévue le 20 et 21 mars 2003. Le nouveau gouvernement n'a encore rien indiqué sur ce point.

Les objectifs de cette Rencontre sont de différents ordres, mais les éléments principaux sont le financement à long terme, le suivi des plans de protection et de mise en valeur et les irritants de fonctionnement.

7. RAPPORT FINANCIER 2002-2003

**AGENCE FORESTIÈRE DES
BOIS-FRANCS**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2003

L.L.
C.A.

Lemire, Lemire
COMPTABLES AGRÉÉS, senc



Agence Forestière des Bois-Francs

227, rue Notre-Dame Est

Victoriaville (Québec) G6P 4A2

Téléphone : (819) 752-4951 Télécopieur : (819) 751-9947

Courriel : afb@afb.qc.ca

Site Web : www.afb.qc.ca